

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie des transports aériens

**Décision n° 3723 du 7 mars 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie des transports aériens**

NOR : IOCJ1204611S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 18111 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128671),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} avril 2012 :

Chaussard, Patrick Nigend : 136 090 Numéro de livret de solde : 5 312 122

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2012 :

Przybylski, David Nigend : 160 937 Numéro de livret de solde : 8 017 982

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2012 :

Geoffroy, Stéphane Nigend : 158 824 Numéro de livret de solde : 8 016 044

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2012 :

Martinez, Josette Nigend : 137 756 Numéro de livret de solde : 5 281 877

Fait le 7 mars 2012.

Le général,
commandant la gendarmerie des transports aériens,
DAMIEN STRIEBIG